

Communiqué de presse

Le photo-journaliste Demir Sönmez a été acquitté ce jeudi 11 avril 2019 par le Tribunal de police de Genève du délit d'entrave à l'action de la police lors d'une manifestation de rue à fin 2017 alors qu'il effectuait son travail d'information médiatique.

La section suisse de Reporters sans frontières (RSF) salue cette décision préservant la liberté d'information et de presse, en particulier celle des photo-journalistes, amenés à opérer au plus près des forces de l'ordre durant ce genre d'événement pour pouvoir accomplir leur métier d'information au service du public.

Le Tribunal a estimé avec pertinence que la cour d'un bâtiment public, en l'occurrence l'Hôtel de ville de Genève, ne peut être assimilée à la voie publique, annulant ainsi les fondements des accusations portées par la police. RSF Suisse espère que cette décision permettra d'améliorer les relations professionnelles entretenues par la police envers Demir Sönmez.

Contact :

Gérard Tschopp, président de RSF Suisse 079 205 20 84

Michel Schweri, membre du comité et trésorier de RSF Suisse 079 951 80 38

RSF Suisse
Passage de la Radio 2
C.P. 46
1211 Genève 8